

Accueil Restauration / PÉRISCOLAIRE

Saint Maurice Colombier

PROJET PEDAGOGIQUE

Année 2024/2025

« Voyage autour du monde »



17, Rue de la 9^{ème} DIC
25260 Saint-Maurice Colombier
Tél : 06.74.98.55.44

Mail : saintmauricecolombier.cdl@francas-doubs.fr

N° 0250025AP000723--E01

Direction : Debierre Christine

INTRODUCTION

Organiser un Accueil Collectif de Mineurs s'inscrit dans une démarche de projet d'éducation des enfants et des jeunes.

Là où le projet éducatif définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur, le projet pédagogique est quant à lui le document de référence, le cadre pour l'organisation et le fonctionnement. Il s'appuie sur des objectifs qui prennent en compte les besoins et intérêts des enfants.

Il prend en considération :

- La nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil et les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvre.
- Les modalités de participation des mineurs
- La répartition des temps respectifs d'activité et de repos
- Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés
- Les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique
- Les modalités d'évaluation de l'accueil
- La communication avec l'environnement (familles, organisateurs, partenaires....)

Le Projet Pédagogique annuel mis en place sur la ville de Saint Maurice Colombier a pour but de préciser les modalités d'accueil des enfants, sur le temps méridien, sur le temps périscolaire matin et soir et les grandes orientations pédagogiques mises en place.

Il fonctionnera durant la période scolaire **du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025**. Le public accueilli, les enfants âgés de 3/11ans. Ils sont issus du groupe scolaire situé au cœur du village.



L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Saint Maurice Colombier est un petit village situé à une vingtaine de kilomètres Montbéliard et à 8kms de de l'Isle sur le Doubs.

Le groupe scolaire accueille des enfants de la maternelle jusqu'au CM2, qui sont originaires de Saint Maurice Colombier mais également de Blussans et Villars sous Ecot. L'accueil périscolaire se fait dans une salle située dans les locaux de l'école. Cette ancienne salle de classe dispose d'une petite cuisine pédagogique. D'autres lieux au sein de l'école sont mis à disposition :

- 2 cours (maternelle et primaire)
- 1 salle de motricité
- Une salle de lecture
- 2 salles de classe pour activités
- Des sanitaires
- Accès handicapé : Oui. Accès au 2 cours, aux salles de plein pied.

Il fonctionne tout au long de l'année scolaire :

Du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025

Les lundis, mardis, jeudis et vendredi. Les locaux sont mis à disposition par la municipalité.

Accueil Périscolaire du Matin → 7h00 à 8h20 (accueil des enfants jusqu'à 8h20)

Accueil restauration → 11h45 à 13h30

Accueil Périscolaire du Soir → 16h00 à 18h30

Le service des repas (salle des fêtes) ainsi que l'entretien des locaux est assuré par le personnel communal. Le repas est livré en liaison froide par le Château d'Uzel. Les menus sont variés et équilibrés et servi à 12heures.



L'accueil périscolaire

Le projet pédagogique s'articule autour du Projet éducatif des Francas, dont les finalités sont :

→ **GRANDIR**

◆ Permettre à l'enfant de devenir l'adulte de demain dans les meilleures conditions en se construisant des repères dans le temps, l'espace et les relations avec les autres.

◆ Contribuer au développement de l'enfant dans toutes ses composantes (corporelles, affectives, sociales et intellectuelles).

◆ Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière
Respecter le rythme individuel de chaque enfant.

- S'adapter au rythme de l'enfant en ne négligeant pas l'alternance de moments calmes et de « temps forts », permettre à l'enfant de se reposer, de rêver et se construire des histoires.
- Veiller particulièrement à la sécurité physique, affective et morale de TOUS les enfants.
- Prendre le temps de discuter et d'avoir une véritable relation de confiance avec chaque enfant.

→ **DEVENIR AUTONOME**

◆ Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, en fonction des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité).

◆ Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix.

- Négocier des règles de vie au quotidien avec chaque groupe
(En fonction de l'âge et des règles de vie inhérente à la vie collective)
- Responsabiliser l'enfant dans les gestes du quotidien
(Débarrassage de table, nommer « chef de table »...)
- Accompagner les enfants dans la préparation d'activités en autonomie
- Permettre le choix des activités
- Informer sur la nature et le déroulement des activités
- Instaurer des relations de confiance

→ DECOUVRIR

- ◆ Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées.
- ◆ Favoriser l'acquisition de savoirs techniques.
- ◆ Développer son esprit de découverte, sa curiosité, son ouverture d'esprit.
 - Proposer un choix varié d'activités
 - Alternier les activités sportives, manuelles et scientifiques
 - Leur faire découvrir de nouvelles activités
 - Proposer à l'enfant un maximum d'activités qu'il n'a pas l'habitude de faire à la maison
 - Lui faire connaître des pratiques sportives inédites
 - Proposer et encourager la participation à des activités physique, intellectuelles et culturelles, manuelles et artistiques

→ APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE

- ◆ Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- ◆ Favoriser l'ouverture à l'autre par le biais de la rencontre intergénérationnelle, des enfants et des autres centres.
 - Développer les activités en partenariat avec les autres centres
 - Créer des activités réalisables par différentes tranches d'âge en même temps, et/ou en partenariat, et/ou intergénérationnelles.
 - Multiplier les activités favorisant la rencontre de différents intervenants. (exemple : intervenant théâtral, associations, groupe musical, club de senior).
 - Inciter les enfants par l'action.
 - Agir pour le respect de l'autre.
 - Développer la coopération, l'entraide.
 - Privilégier les moments en commun et lieux de partage, tel que le petit déjeuner et le goûter



Pour atteindre ces objectifs, une attention particulière devra être portée en fonction de l'âge des participants :

En particuliers la Petite enfance 3/6ans :

La volonté de notre accueil périscolaire est de mettre en place des animations éducatives et d'éveil se situant dans le prolongement de ce que l'enfant apprend tant à la maison qu'à l'école : autonomie, socialisation, découverte de l'environnement proche, recherche de repères affectifs... au travers d'animations répondant aux besoins physiologiques du petit enfant (rythme quotidien, hygiène...)

→ Les Objectifs : Besoins des enfants de – 6 ans

- Notion de propreté → grâce aux pratiques d'hygiène corporelle → amener les enfants aux toilettes régulièrement et à la demande ; se laver les mains après une activité, avant les repas ; changer un enfant lorsqu'il est sale.
- Besoin d'être respecté dans son rythme de développement → temps calmes et repos dont les enfants ont besoin → activités en fonction de leurs capacités.
- Besoin de communiquer et de s'exprimer.
- Besoin de sécurité affective, morale et physique. • Besoin d'être écouté, valorisé, respecté ; d'évoluer dans un environnement adapté et aux normes.
- Besoin de jouer → le jeu est vital pour un enfant de maternelle.
- Besoin d'un accueil personnalisé → le tout-petit a besoin d'être rassuré. Les capacités à se séparer de la famille ne sont pas clairement développées. Toute modification de l'environnement suscite chez le jeune enfant un sentiment d'insécurité. Il est nécessaire d'instaurer un climat et un lien de confiance en lui accordant du temps et en échangeant avec la famille.
- Le développement du langage oral est primordial. Les activités autour du thème permettront de favoriser les échanges, de verbaliser et d'enrichir le vocabulaire. Chaque groupe se verra proposer toutes les activités autour du thème.

→ Outils spécifiques à l'accueil des enfants de – 6ans.

La charte de vie → Dès la rentrée, les enfants établiront une charte de vie en collectivité. Ils conviendront de leurs droits et de leurs devoirs. Par exemple : ☞ Je n'ai pas le droit de courir dans les couloirs. ☞ Je ne peux pas frapper mon camarade ☞ j'ai le droit de ne pas aimer un aliment mais je goûte quand même... » Une charte de vie par groupe sera définie et exposée dans les salles d'accueil respectives.

La frise temporelle → Une frise reprendra les principaux moments de la journée sous forme d'images. Elle sera représentée sous forme d'une horloge/fleur avec une flèche servant de marqueur qui sera déplacée au fil du temps par les enfants.

De cette manière, la frise aidera les enfants à se repérer dans la journée et leur donnera un rythme. Ils s'approprient les rituels quotidiens.

Identification des lieux → Toutes les salles et les endroits que les enfants fréquenteront seront balisés. Des affiches A4 en couleur sous forme d'images indiqueront le lieu. Ces affiches seront à hauteur d'enfant et permettront de se repérer plus facilement.

→ PROGRAMME D'ANIMATION & INTERETS PEDAGOGIQUES

Les valeurs défendues par l'association des Francas et reflétées à travers son projet éducatif, sont toutes les valeurs indissociables de la dignité de tout être humain : L'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel, la liberté, l'autonomie, la solidarité, la responsabilité, la démocratie et la paix.

La volonté première est de permettre à l'enfant d'accéder à des loisirs de découverte culturel/sportifs qui est au cœur du projet éducatif, de ce projet pédagogique et même du programme d'animation.

Un large panel d'activités permet à chaque enfant de trouver une activité qui lui plaît et dans laquelle il peut pleinement épanouir. Chaque enfant est libre de choisir l'activité dans laquelle il souhaitera s'investir.

L'équipe d'animation privilégiera les projets conçus et imaginés par les enfants, et leur donnera les moyens de les réaliser.

L'équipe d'animation a le souci d'adapter l'aménagement des espaces en fonction de chaque tranche d'âge (taille du mobilier, fléchage des lieux, accessibilité aux matériels et aux jeux...) Aménager des lieux qui favorisent l'action et non l'interdit et être suffisamment riche pour éveiller de nouvelles activités.

Cette année nous travaillerons avec les enfants sur le thème:



« Voyage autour du monde »

Septembre / décembre 2024	L'Amérique
Janvier / février 2025	L'Asie
Mars /Avril 2025	L'Afrique
Mai / Juin 2025	L'Europe



Le voyage autour du monde amène les enfants vers l'ouverture d'esprit, la culture et le développement de soi. Le travail en groupe, le développement de l'autonomie et les nombreux échanges autour des productions, contribuent à l'ouverture d'esprit et au respect de l'expression d'autrui. Cela permet de développer des attitudes d'accueil et de compréhension de ce qui est différent.

→ Description du thème

- Dans un premier temps, l'objectif principal sera de faire découvrir aux enfants les différentes parties du monde.
- Pouvoir comparer notre façon de vivre à celle d'autres pays.
- Suivre un conte retraçant la vie et la culture de certaines parties du monde.
- Connaître les spécialités culinaires de différentes régions, pouvoir en préparer dans la mesure du possible.
- Identifier des personnages célèbres de certains pays, selon leur langage, leurs traditions, leurs coutumes et leurs inventions.
- Comprendre pourquoi les « grands » disent que la France est dotée d'un patrimoine culturel important. Dans un but ludique, apprendre d'où sont originaires différentes espèces de la faune et de la flore.

Il s'agira de leur offrir un panel d'activités autour des arts plastiques et visuels, des arts du son et des arts vivants, ateliers numériques, ateliers lecture avec réalisation d'un petit journal et/ou affiches, ateliers Culinaires

Ce thème riche contribuera au développement intellectuel et affectif de chaque enfant. Chacun pourra s'exprimer et s'épanouir à son rythme.

Les activités proposées seront ludiques. C'est un thème assez général et non fermé, ce qui permettra aux animatrices de varier les activités tout au long de l'année.

Ce thème permettra aux enfants d'apprendre sans avoir l'impression d'apprendre. Un autre avantage également c'est que les activités proposées peuvent être individuelles ou collectives.

Chaque enfant pourra donc s'exprimer selon son désir car certains seront prêts pour tenter des œuvres collectives quand d'autres préféreront des œuvres individuelles. Les animatrices proposeront également des activités autour du jeu, jeux de société et jeux collectifs.



→ **Répartition des temps d'activités et de repos**

De façon générale, il est important de garantir l'existence de temps plus calme après le repas, Les rythmes de vie sont à différencier de ceux de l'école.

Au-delà du rythme spécifique des activités, il est important d'offrir des possibilités de récupération (temps et lieux), de permettre de "ne rien faire".

→ **Modalités de participation des enfants :**

L'accueil de loisirs peut être un lieu d'expérimentation de modes de démocratie, un lieu de participation des jeunes qui favorise l'acquisition de l'autonomie.

La mise en place de cette participation nécessite un accompagnement de l'équipe pédagogique (apprendre à prendre du recul, à se projeter, à répartir les tâches...).

Il s'agit de repérer comment les enfants sont associés et participent à l'élaboration et à la mise en place du projet pédagogique.

Par exemple :

- élaboration d'un "règlement intérieur" en concertation avec les jeunes.
- Organisation occasionnelle d'activités en autonomie, avec préparation du projet en amont.
- organisation de réunions régulières d'information.

→ **Hygiène :**

Tout adulte se doit être un exemple et un pédagogue auprès de l'enfant en matière d'hygiène. Il veillera à ce que les règles élémentaires soient observées : lavage des mains avant et après les repas et goûters, après les passages aux toilettes, après les activités ...

→ **Sécurité :**

Chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique et affective de

L'enfant de par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de

L'autre, et sa vigilance...

→ **Les mesures prévues pour le suivi sanitaire :**

Un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité du directeur, est chargé du suivi sanitaire. Entre autres fonctions, il tient un registre des soins. Le directeur peut assurer cette fonction. Il est prévu un lieu pour isoler les malades. Aucun médicament ne peut être administré à un mineur sans prescription médicale. Lorsqu'un mineur suit un traitement, son responsable légal doit fournir l'ordonnance avec les médicaments qui doivent être marqués au nom de l'enfant.

L'équipe d'encadrement dispose de moyens de communication pour alerter les secours et la liste des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence.

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU UN PAI PAI (projet d'accueil individualisé)

Un protocole peut être mis en place par la famille, L'école, le médecin scolaire et les Francas.

Celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention.

Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (ex. épilepsie ; diabète ; asthme), et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Les médicaments pour les PAI sont rangés dans un placard adjacent au bureau de la directrice.

Une liste des enfants en PAI est affichée sur le panneau dans la salle du périscolaire à côté du bureau de la directrice ainsi que dans le classeur rouge qui contient les fiches des enfants.

Il est spécifié si le PAI concerne une allergie alimentaire, une condition (ex : asthme, diabète, épilepsie) et la procédure à suivre.

Toute demande concernant l'apport d'un panier repas devra être accompagnée d'un certificat médical d'un médecin spécialiste attestant l'état de santé de l'enfant et justifiant la dérogation au service normal de restauration. Il est établi que la préparation et l'identification du panier repas (contenants et contenus) sont indispensables et relèvent de la seule responsabilité des parents. L'enfant sera placé pendant le temps de restauration sous la surveillance du personnel d'encadrement.

L'Accueil des enfants présentant un handicap

Moteur, Physique et Sensorielle

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mise en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme :

- ◆ L'aménagement du planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensorielle.
- ◆ L'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le Surprotéger.
- ◆ La nécessité de recruter un animateur supplémentaire.
- ◆ Si les parents et l'enfant le souhaitent (en cas de moquerie ou non), l'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant qui serait en situation de handicap (vidéo, théâtre).

Comme indiqué plus haut, l'enfant ne devra pas être surprotégé, il ne se retrouvera pas isolé dans une salle à part, il sera inclus dans l'activité avec les autres. Selon le handicap, un animateur référent pourrait être avec lui en permanence pour permettre un meilleur suivi de ces enfants et de la progression de leur intégration en plus d'un autre animateur qui sera avec le reste des enfants.

La Communication non violente :

Les relations avec les enfants et les familles sont la priorité de l'équipe. Les animateurs sont formés ou en cours de formation aux méthodes de communication non violente, les principes de cette méthode sont appliqués au centre.

• **L'accueil des sentiments**: être à l'écoute de l'enfant, ne pas nier son ressenti.

• **Susciter la coopération**: informer l'enfant et décrire ce que l'on voit ou ce que l'on ressent au lieu de donner un ordre (ex: rangez les jeux/ j'ai besoin que les jeux soient rangés).

• **Remplacer la punition**: ne pas accuser et «punir» sans avoir les tenants et les aboutissants, donner un choix à l'enfant (ou vous jouez calmement dans le centre ou l'on va dehors).

• **Encourager l'autonomie**: offrir des choix, ne pas se presser à répondre aux questions (on mange dehors? (mais il peut être inutile de répondre l'enfant à la réponse), ne pas faire avant que l'enfant ait essayé (mettre les chaussures, le blouson, la fermeture... Est-ce que tu veux que je t'aide au lieu de faire directement).

• **Estime de soi**: savoir dire aux enfants que ce qu'ils ont fait est bien (ne pas parler que du négatif).

• **Ne pas enfermer un enfant dans un rôle**: savoir mettre en valeur les points positifs chez un enfant et arrêter d'insister sur le négatif.

L'EQUIPE

Rappelons simplement que « les adultes travaillent et sont porteurs du projet.

Nous attendons d'eux qu'ils s'y tiennent, qu'ils soient cohérents dans leurs actes et respectent les décisions prises ».

« Il faut savoir être et non seulement savoir-faire »

Direction :

Debierre Christine, Titulaire BAFD

Rôle de la directrice

Le directeur (trice) a pour mission

- L'accueil des parents, il s'informe et échangent avec eux
- L'accompagnement des enfants à la restauration, partageant les repas
- La gestion de la communication avec les parents, les différents partenaires économiques, sanitaires et sociaux
- Assurer la gestion financière, administrative et sanitaire
- L'animation et la formation de l'équipe
- La gestion et l'animation des différentes réunions
- La vérification que les activités s'inscrivent dans les valeurs portées par le projet pédagogique

L'organisation du travail

- Le nombre d'enfants étant inférieur à 50, le directeur, outre les missions qui lui sont propres a également un rôle d'animation.
- L'équipe a, à sa disposition, une documentation (fichier d'activités, revues Pédagogiques, livres d'activités ...)

Les animateurs

1 animatrice, Stagiaire BAFA

1 animateur sans formation

Rôle de l'animateur

- Il crée, propose et anime les activités
- Il est informé des éventuelles « particularités » des enfants
(Handicap de l'enfant, PAI, régime alimentaire...)
- Il encadre les trajets
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale des enfants

- Il dispose d'une grande autonomie dans la création et l'encadrement des activités à partir du moment où celles-ci respectent les valeurs défendues et s'intègre au mieux dans les thèmes dominants.
- Il participe aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.
- Aménage les espaces avec les enfants en tenant compte de leur âge et de leurs besoins.
- Il est garant du respect des personnes, des lieux et du matériel.
- Elabore des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.
- Propose aux enfants un panel d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leur journée selon leurs envies et leurs besoins.
- Etre en permanence à l'écoute des enfants.

Au sein de l'équipe

- Respecter les horaires (temps périscolaire et réunions)
- Partager ses expériences
- Exprimer ses opinions et idées pour un débat enrichissant tout en acceptant un avis divergent.
- Aider ses collègues (Pas de temps d'inactions durant les réunions de préparations ou les animations)
- Ne pas contredire un autre animateur devant les enfants
- Préparer des activités (fabriquer des modèles, prépare son matériel, vérifie la cohérence pédagogique de son animation, ne pas être attentiste)
- Informer, communiquer avec la directrice, l'équipe, de tout comportement ou de toute difficulté, personnelle ou non, susceptible de perturber la cohésion de l'équipe, d'influencer son travail ou de mettre en danger les enfants. (Incidents ou accidents survenus).

Un travail au quotidien est fourni par l'équipe d'animation, afin de pouvoir, en toutes circonstances, répondre aux besoins et aux attentes des enfants. Des réunions quotidiennes sont faites à la fermeture du centre, afin de parler de la journée, de préparer les suivantes et de palier au mieux aux possibles difficultés rencontrées.



Rappel : 6 fonctions ont été définies autour desquelles une auto évaluation est nécessaire :

- *Assurer la sécurité physique et morale des mineurs (...)*
- *Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le PE dans le respect du cadre règlementaire des ACM*
- *Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective et veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination*
- *Participer à l'accueil, la communication, et au développement des relations entre les différents acteurs*
- *Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités*
- *Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet*

Le lien avec l'école

L'école est un partenaire important, puisque que nous sommes complémentaires et que la transition entre elle et nous doit s'effectuer dans la plus grande sécurité.

Pour un bon partenariat, il faut :

- Communiquer
- Informer de notre fonctionnement, fournir les listes des enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire pour éviter les erreurs (sortie directe de l'école ou accueil périscolaire).
- Avertir en cas de souci ou pour toute autre information (ex : enfant blessé légèrement, malade etc.)
- Participer au conseil de classe

Les Francas du Doubs

C'est notre interlocuteur principal puisque qu'il est notre employeur et le gestionnaire de la structure.

Dialogue permanent par téléphone, Internet et par écrit.

Transmission de toutes les informations, de tous les documents afférant au fonctionnement du centre.

Mairie de Saint-Maurice Colombier

Propriétaire des locaux et du matériel, elle intervient pour l'entretien de ceux-ci.

Financement du matériel d'activité et de fonctionnement.

L'ensemble de l'équipe entretiendra de bonnes relations avec ces intervenants car elles peuvent être que bénéfiques à la vie de la structure.

La communication avec les familles :

Le planning des activités et les menus sont affichés à l'accueil du centre de loisirs, ainsi qu'à la mairie et sont disponibles sur le site internet de l'école.

Une attention particulière est demandée aux animateurs aux moments d'accueil du matin et au départ du soir, permettant d'échanger avec les parents.

À chaque fin d'année, un moment de convivialité entre tous (enfants, parents, élus et équipe d'animation) est organisé sous forme d'une kermesse sur le thème du projet pédagogique, suivi d'un pot de l'amitié.

C'est un moment pendant lequel les parents peuvent voir ce qu'on fait leurs enfants durant l'année et ils peuvent également échanger



Les Intervenants

Pour la mise en place d'activités, le centre peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Ces personnes ressources permettent à l'équipe d'accéder à une formation professionnelle ciblée dans différents domaines de compétences.

Taux d'encadrement Extrascolaire :

- 1 animateur pour 10 enfants –de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants + de 6 ans



CONCLUSION

L'équipe d'animation a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des enfants, mais aussi aux attentes des familles.

Chaque enfant est un être unique et différent, c'est pourquoi l'équipe d'animation ne le laissera pas se perdre dans le groupe.

En effet, il est primordial que les animateurs puissent valoriser individuellement les enfants sans oublier l'intérêt collectif.

Les enfants pourront à travers ces différents temps se détendre avant ou après l'école ou en milieu de semaine. Il est important que l'enfant se sente à l'aise dans les accueils afin de pouvoir s'exprimer comme il l'entend : à travers le sport, activités manuelles...

Voilà pourquoi l'équipe d'animation mettra un pont d'honneur à la création du planning d'activités et s'adaptera au public pour que les périodes suivantes soient toujours plus innovantes que la précédente.

Le domaine de l'animation n'est pas figé, nous sommes, tout comme ce projet pédagogique, en constante évolution.

Nous pourrions concrétiser ce projet pédagogique en fonction des moyens dont nous disposerons : nombre d'enfants accueillis, bonnes relations établies avec l'équipe d'enseignants, les parents, les élus et les partenaires.

GRANDIR, S'EPANOUIR ET S'ENRICHIR

